



La refonte du plan d'urbanisme changera Mont-Tremblant à jamais

Notre mandat est d'assurer un développement immobilier harmonieux dans la région en toute transparence et dans un contexte d'acceptabilité sociale.

La Ville de Mont-Tremblant s'apprête à adopter une nouvelle réglementation en matière d'urbanisme. Les Amis de Mont-Tremblant ont travaillé en collaboration avec une firme d'urbanisme afin de proposer des recommandations à la Ville et la MRC des Laurentides; nous les encourageons à considérer les préoccupations de leurs citoyens plutôt que celles des promoteurs.

Nos principales préoccupations et recommandations :

- ➔ **Développement** : Préservons le cachet de la région en exigeant des plans d'intégration architecturale et en concentrant la densité dans les périmètres urbains actuels.
- ➔ **Environnement** : Nous proposons sept recommandations dont le but est de préserver et de valoriser le cachet environnemental unique de la MRC.
- ➔ **Circulation** : Tout projet immobilier d'envergure doit prévoir une étude experte de circulation aux frais du promoteur et celle-ci doit être rendue publique avant toute délivrance de permis.

Pour consulter nos recommandations sur la façon de protéger Mont-Tremblant pour les générations actuelles et futures, visitez www.Mont-Tremblant.org/rapport

Quelle est votre vision pour Mont-Tremblant ? Joignez-vous à la conversation en vous inscrivant à notre Infolettre au www.Mont-Tremblant.org

